

Christian Astolfi
Une peine capitale

roman

« Je n'ai plus rien à dissimuler.
Je suis le fils du dernier bourreau. »

Flammariion

Extrait de la publication



Une peine capitale

Christian
Astolfi



« Exécuteur en chef des arrêts criminels de la République. » C'est le métier de son père. Durant son enfance, le jeune garçon attend chaque nouvelle exécution partagé entre la culpabilité complice du drame et le soulagement de rester seul avec la jeune Daria. Quand son père lui demande de venir l'assister pour sa dernière exécution, quatre ans avant l'abolition de la peine de mort, il comprend qu'il n'en fera pas son successeur.

Avec une précision implacable, Christian Astolfi mêle le roman réaliste et la magie du conte. Il crée une atmosphère saisissante marquée par la présence d'un père qui s'est immiscée dans les moindres recoins de l'enfance.

Christian Astolfi est né en 1958 à Toulon, où il vit et travaille en tant que conseiller d'éducation dans un lycée. Il a publié Les Tambours de pierre aux éditions La Chambre d'échos. Une peine capitale est son deuxième roman.

Flammarion

Extrait de la publication

Une peine capitale

DU MÊME AUTEUR

Les Tambours de pierre, La Chambre d'échos, 2007.

Christian Astolfi

Une peine capitale

roman

Flammarion

© Flammarion, 2014.
ISBN : 978-2-0813-3363-5

*À Pierre et Vincent.
À mon père.*

« Quel que soit le cauchemar qu'on fait,
on y joue un rôle, on en est le protagoniste,
on y est quelqu'un. »

Cioran, *De l'inconvénient d'être né*, 1973.

Le condamné est apparu, encadré par les deux exécuteurs adjoints en bleu de chauffe qui le tenaient sous les aisselles. Il a cligné des yeux, surpris par la lumière vive qui éclairait la cour de la prison. C'était un petit homme d'une trentaine d'années, porteur d'une prothèse de jambe qu'on lui avait remise pour la circonstance, juste avant l'exécution. On l'avait ensuite fermement ligoté, les mains attachées dans le dos, avant d'échancrer largement l'encolure de sa chemise. Ainsi soutenu, presque porté, il a parcouru la courte distance jusqu'à la guillotine. Puis dans un même mouvement, placé sur la bascule, il a roulé sur les galets, son cou a été emprisonné dans la lunette et sa tête séparée de son corps.

L'homme qui venait de lui donner la mort avait un faux air de bonhomie, le visage rond, le teint

UNE PEINE CAPITALE

couperosé sous un chapeau à large bord qu'il n'avait pas quitté. Il occupait depuis presque trente ans la fonction d'exécuteur en chef des arrêts criminels de la République. Il avait procédé à quarante-deux exécutions, dont trente-deux sur le territoire métropolitain, et une dizaine dans les territoires d'outre-mer et en Algérie pendant la guerre d'indépendance. Ce 10 septembre 1977 à quatre heures quarante, dans la cour de la prison des Baumettes, à Marseille, il ne savait pas encore que c'était sa dernière.

Chaque exécution avait pour lui un rituel immuable. Bien avant le jour fatidique, alors même que la mort restait en suspens, que la grâce pouvait encore à tout moment annuler l'application de la sentence, les choses se mettaient en place lentement dans sa tête – protocole sinistre. Par habitude, il n'était pas disert. Mais là, plus encore, il se fermait. Pas un mot. Pas une allusion. Tout passait dans ce langage informel qui trahissait la tension croissante, la concentration nécessaire. Son regard s'absentait, l'expression de son visage devenait plus inhumaine, ses mouvements plus lents. Il semblait habité – acteur intériorisant le rôle à venir. Physiquement replié sur lui-même, l'esprit accaparé. Il me faisait penser à ces skieurs de la vertigineuse Streif, à Kitzbühel – la descente de la mort –, qui, juste avant le départ, répètent

mentalement les gestes qu'ils vont réaliser. Seul au sommet de sa montagne de glace, il redevenait l'exécuteur des arrêts criminels de la République. N'attendant plus que le signal. Que la brume se lève.

Possédait-il un sixième sens ? Avait-il une lecture à ce point attentive des événements ? Connaissait-il des détails sur la personnalité du condamné ? Pour discriminer aussi vite celui qui n'échapperait pas à l'exécution de celui qui finalement serait épargné. Encore aujourd'hui, je ne saurais répondre. Simplement, plus qu'à l'accoutumée, régnait dans la maison ce calme pesant des jours sans vie.

Quand le rejet du recours arrivait, le temps d'un seul coup s'accélérait. Vingt-quatre heures, parfois moins, durant lesquelles l'accomplissement de la tâche devait être mené à son terme, sans empressement, mais aussi sans perdre une seconde. Dans la stricte observance de la procédure. De sa prise de fonctions, la veille de l'exécution, jusqu'au moment où il signait le registre de la prison, une fois son travail terminé – les traces matérielles effacées derrière lui, la conscience abandonnée aux témoins.

Il s'apprêtait comme l'aurait fait n'importe quel représentant de commerce, en prévision d'une

Composition et mise en page



N° d'édition : L.01ELJN000545.N001
Dépôt légal : janvier 2014